



**AgEcon** SEARCH  
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

---

## Les reboisements des Alpes du sud : quel avenir?

A. Douguedroit

### Abstract

In the past century, reforestation concerned about 100 000 hectares in the Southern Alps. Its long term future is in doubt because stands do not regenerate naturally. Specific operations including replanting are now urgently needed to rejuvenate the stands. Who will pay ?

### Résumé

Les reboisements des Alpes du Sud couvrent une surface d'environ 100 000 ha menacés bien souvent de disparition à long terme, faute de régénération spontanée. Veut-on préserver ce patrimoine de grande valeur en assurant les travaux nécessaires à son entretien ? et trouver les crédits nécessaires à son aménagement voire à des replantations dans certains cas.

---

### Citer ce document / Cite this document :

Douguedroit A. Les reboisements des Alpes du sud : quel avenir?. In: Économie rurale. N°142, 1981. p. 34;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1981.4311>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1981\\_num\\_142\\_1\\_4311](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1981_num_142_1_4311)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

## LES REBOISEMENTS DES ALPES DU SUD : QUEL AVENIR ?

**DOUGUEDROIT Annick.**

**mots clés :** Forêts, reboisement, régénération, aménagement forestier.

CECB, Institut de Géographie d'Aix, Université d'Aix Marseille II, 29, avenue R. Schuman, 13621 Aix-en-Provence.  
Tél. (42) 59.29.00.

**Résumé :** Les reboisements des Alpes du Sud couvrent une surface d'environ 100 000 ha menacés bien souvent de disparition à long terme, faute de régénération spontanée. Veut-on préserver ce patrimoine de grande valeur en assurant les travaux nécessaires à son entretien ? et trouver les crédits nécessaires à son aménagement voire à des replantations dans certains cas.

### REAFFORESTATION IN THE FRENCH SOUTHERN ALPS. WHAT FUTURE ?

**Summary :** In the past century, reafforestation concerned about 100 000 hectares in the Southern Alps. Its long term future is in doubt because stands do not regenerate naturally. Specific operations including replanting are now urgently needed to rejuvenate the stands. Who will pay ?

Les reboisements des Alpes du Sud représentent un patrimoine forestier de plus de 100 000 ha menacé de perdre sa valeur dans l'avenir. Ces forêts créées de toutes pièces depuis un siècle ne se régénèrent pas spontanément. Ces difficultés tiennent aux conditions de leur plantation bien connues grâce au traité de P. Demontze sur le reboisement des montagnes qui fit longtemps autorité en la matière.

trouées. Des essais de rotation sur 21 ans (3 coupes tous les 7 ans) semblent couronnés de succès. Dans le cas du mélèze, on sait depuis longtemps, sans en connaître la raison, que ces jeunes plants ne se développent que dans des zones vides d'arbres. Sa génération suppose également un traitement par coupes là où il pousse spontanément.

### Les principales espèces de reboisements

Les forestiers avaient, dès le siècle dernier, pleinement conscience de l'importance des conditions de climat et de sol pour le développement des forêts et connaissaient parfaitement le milieu alpestre. Mais ils maîtrisaient mal le rôle des échelles du temps par méconnaissance du rythme des évolutions de tous les aspects du milieu.

Leur objectif était la constitution de futaies résineuses considérées comme les formations végétales les plus aptes à retenir le sol. Ils pensaient y parvenir soit directement en plantant les espèces souhaitées là où c'était possible, soit indirectement à l'aide d'une végétation transitoire, sous laquelle devaient pousser spontanément d'autres arbres. Dans cette perspective, fut généralisé l'emploi d'espèces qui se développaient bien à partir de plants. Les unes sont étrangères à la région : le pin noir d'Autriche apparut comme une essence privilégiée pour les terrains calcaires nus de moyenne montagne. Les autres espèces locales comme le mélèze et le pin à crochets, furent installées à des altitudes hors de leur aire naturelle. Trop hâtifs, les essais ne résistèrent pas. Plus bas, à partir de 1 000 ou 1 200 m, les réussites s'expliquent par les techniques de plantations par touffes de jeunes plants séparés par des distances de 2 à 3 m qui donnèrent des forêts de reboisement très denses.

### Les travaux nécessaires

Chacune à sa façon, les deux principales espèces des reboisements sont des arbres de lumière. Les graines de pin noir ne poussent pas à l'ombre des adultes mais dans des trouées. La forêt peut se régénérer à condition de pratiquer non pas une coupe mais des coupes successives pour éviter les trop grandes

Il n'en est pas de même hors de son aire naturelle, dans l'étage subméditerranéen et à la base du montagnard. C'est la même chose pour le pin à crochets en-dessous du subalpin. Aucun espoir alors d'obtenir spontanément l'apparition de jeunes plants à partir de graines. Une seule solution, reboiser de nouveau. La situation est identique dans les zones sans sols, comme les « robines » des marnes noires. Les éléments fins de décomposition ne sont pas apparus en un siècle.

On peut considérer que la quasi totalité des reboisements des Alpes du Sud entrent dans les cas évoqués plus haut : 3/4 à 4/5<sup>es</sup> d'entre eux peuvent se régénérer avec une aide réduite à des coupes, le reste appelle de nouvelles plantations. Dans le premier cas, une partie des coupes peut trouver preneur sur le marché. Le reste suppose des crédits neufs pour les travaux. Un certain nombre de parcelles ont déjà été traitées par coupes de régénération avec succès. Mais au rythme actuel, il faudrait un certain nombre de décennies pour couvrir les 55 000 ha de forêts domaniales, sans parler des communales soumises. Si l'on ajoute que ces peuplements ont actuellement pour la plupart entre 60 et 100 ans, on mesure à la fois l'urgence et l'ampleur du problème.

Une question alors se pose : veut-on réellement sauver ce patrimoine forestier des Alpes du Sud, menacé de disparition à long terme ? Une réflexion ne s'impose-t-elle pas sur ce sujet, peut-on laisser disparaître les fruits du gigantesque travail exécuté à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècles ? Voire, doit-on continuer à reboiser ou plutôt se soucier d'entretenir les forêts actuelles ? Les années qui s'écoulent raccourcissent les délais et accroissent le volume des crédits nécessaires d'un seul coup pour un éventuel plan de sauvetage à long terme des reboisements des Alpes du Sud.

